

Les Veveysans peuvent désormais évacuer leurs déchets en vélo-cargo

Mesdames et Messieurs,

Les ménages veveysans peuvent utiliser des vélos-cargos électriques pour transporter déchets ou objets encombrants jusqu'à la déchetterie de la ville. Celle-ci bénéficiera d'horaires mieux adaptés aux besoins de la population à partir du 1^{er} janvier 2017.

En juin 2016, la Ville de Vevey, pionnière en Suisse romande, adoptait les vélos-cargos; quatre véhicules à assistance électrique qui se prêtent idéalement au transport d'enfants et de marchandises en ville. Ces vélos spéciaux, qui jouissent d'un grand succès, peuvent désormais être utilisés pour le transport et la prise en charge des déchets. L'information est transmise ces jours aux quelque 12'000 ménages veveysans.

Concrètement, les personnes souhaitant transporter elles-mêmes déchets ou objets encombrants jusqu'à la déchetterie de l'avenue Reller peuvent utiliser l'un des quatre vélos-cargos du réseau *carvelo2go*. Après un enregistrement unique et gratuit sur la plate-forme www.carvelo2go.ch, l'utilisateur choisit une bicyclette disponible et la réserve pour la période souhaitée. Coût de l'opération : CHF 7.-- pour deux heures.

Par ailleurs les ménages veveysans souhaitant avoir recours aux services d'un coursier à vélo peuvent le faire sur commande ou par le biais d'un abonnement. Le coût est de CHF 12.-- par course ou de CHF 120.-- pour 12 courses, pour un volume de 150 litres / 80 kg. Pour les Veveysans au bénéfice de prestations complémentaires de l'AI ou de l'AVS, un abonnement de CHF 240.--/an (soit 20.--/mois) est disponible. Il donne droit à un passage par semaine à jour et heure fixes les lundis, mercredis ou samedis et permet d'évacuer un volume de 50 litres/ 30 kg maximum.

A relever qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, les horaires de la déchetterie communale seront modifiés ; la déchetterie sera désormais accessible quatre jours par semaine, au lieu de trois jusqu'ici, soit les mardis (9h-12h, 13h30-17h30), mercredis (9h-17h30), jeudis (9h-12h, 13h30-17h30) et samedis (9h-16h). « Après analyse du comportement des utilisateurs de la déchetterie, nous avons décidé d'adapter les horaires afin de répondre le plus précisément possible à leurs besoins », souligne le municipal Jérôme Christen.

Le « Guide de tri des déchets ménagers » est envoyé ces jours à tous les ménages veveysans et tous les renseignements pratiques se trouvent sur le site internet de la Ville, www.vevey.ch → [gestion des déchets](#)

